



SOMMAIRE

Informations municipales

- Réunions publiques..... p. 2
- Recensement.....p. 3

Vie locale

- Repas des anciens..... p. 4
- Le déneigement..... p. 5

Travaux communaux

- Rues Ravel / Dukas..... p. 4

Informations générales

- Aide à la cuve..... p. 6
- Une course pour la vie..... p. 6

Associations..... Animations, Loisirs...

- Centre socioculturel.....p.8 et 9
- Noël / AMI..... p. 7
- Harmonie d'Eybens..... p. 7
- MPT - Aïkido..... p.10

Info - services..... p.11

Poizat culture..... p.12

L'équipe municipale

vous souhaite

de bonnes fêtes

Informations municipales

Réunions publiques : salle du Conseil

Conseil Municipal :
lundi 8 décembre à 20h

- **Comité consultatif Culture :**
lundi 1er décembre à 20h30

Rencontre avec les élus

Les élus sont à tout moment à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous en Mairie.

Tél. : 04.76.25.49.75

Courrier des lecteurs :

Si vous avez une information, une remarque, une réflexion susceptible d'intéresser nos lecteurs, transmettez votre texte à la Mairie, avant le 15 du mois précédent.

Portrait :

Si vous avez, dans votre entourage, une personne qui mérite d'être connue par ses talents ou ses passions (artistique, sportive, etc...), n'hésitez pas à téléphoner en Mairie au 04.76.25.92.43.

Les articles que vous pouvez proposer pour les prochains bulletins municipaux devront parvenir si possible par courriel à l'adresse suivante :

jacqueline.grollier@ville-poisat.fr

ou par tout autre moyen, **avant le 15 du mois précédent.**

(ex : pour le VP de janvier, les éléments devront parvenir en mairie avant le 15 décembre).

Attention, après cette date votre article sera pris en compte dans le bulletin suivant. Il est bien sûr possible de récupérer ensuite vos disquettes en mairie.

Merci de votre compréhension.

Assistantes sociales

Quatre assistantes sociales sont à votre écoute au CENTRE SOCIAL "RENAUDIE" 16 av. du 8 mai 45 38400 ST MARTIN D'HERES.

Tél. : 04 / 76 / 25 / 09 / 45

Lundi et jeudi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h.

les mardi, mercredi, jeudi, vendredi matins vous pouvez joindre le secrétariat à partir de **8h30** ou laisser un message sur le répondeur.

Centre PMI (Protection Maternelle et Infantile)

16 avenue du 8 mai 45 à St Martin d'Hères

Tél. : 04 / 76 / 25 / 95 / 85

✦ Consultations pour les enfants de 0 à 6 ans avec le médecin sur rendez-vous.

Lundi - mardi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Vendredi : 13h20 à 16h40

✦ Permanences des puéricultrices le jeudi de 10h à 12h

✦ Pesées des nourrissons sans rendez-vous.

- de préférence pendant la permanence des puéricultrices le jeudi matin.

- Possibilité pendant les consultations nourrissons.

Avis d'appel public à la concurrence

Les avis d'appel public à la concurrence concernant les marchés publics passés selon la procédure adaptée sont désormais affichés en Mairie.

Vacances de Noël

**du vendredi 19/12 après la classe
au lundi 5/01 au matin**

Horaire d'ouverture de la Mairie pendant les vacances scolaires :

◆ Lundi : 8h à 12h et 14h à 18h

◆ Mardi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Responsable de la publication : M. Jean-Marc Uhry.
Mise en page et impression : Mme Jacqueline Grollier.
Impression et distribution : Mme Murielle Thevenon et M. Paul Martinese.
Comité de Rédaction : Mmes Burgun et Gauthier - MM Bouhet - Sirand et Uhry

Elections Prud'homales

Les élections Prud'homales se dérouleront le mercredi 3 décembre 2008 en Mairie, salle du Conseil pour le collège salariés.

Le scrutin sera ouvert sans interruption de 8h à 18h pour les électeurs souhaitant se rendre aux urnes, le vote par correspondance étant possible (expédition des documents pour le vote par voie postale).

Recherchons agents recenseurs....

La commune est chargée d'organiser le recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2009.

Critères :

- avoir le permis de conduire,
- avoir moins de 65 ans,
- bien connaître la commune,
- avoir de larges disponibilités pour rencontrer les habitants,
- être discret, rigoureux, méthodique.

La rémunération en fonction du nombre de bulletins remplis.

Candidature et lettre de motivation à adresser à M. le Maire **avant le 10 décembre 2008.**

Infos Police Municipale

Extrait du Règlement Sanitaire Départemental :

Pollution par gaz d'échappement des véhicules à moteur.

Conformément aux dispositions du Code de la Route, il est interdit sauf au moment des départs à froid, de laisser tourner le moteur des véhicules à l'arrêt.

Avis aux nouveaux Poisatiers

Nous demandons aux nouveaux arrivants de bien vouloir se présenter en Mairie avec leur livret de famille.

Ceci afin de tenir à jour les mouvements de notre population.

Relais Assistantes Maternelles SUD (RAM)



↗ Les permanences se déroulent de **9h à 12h**, salle d'activités petite enfance à l'école maternelle, **les LUNDIS, une fois par mois.**
La prochaine permanence aura lieu le 8 décembre.

↗ Les Temps Collectifs ont lieu dans les conditions suivantes :

- Les **MARDIS** de 9h à 11h (hors vacances scolaires) à l'école maternelle.
- **NOUVEAU** : à partir de janvier, une séance se déroulera au gymnase Fernand Faivre (27/01 - 24 et 31/03 - 28/04 - 26/05 - 23/06)
- La participation aux séances se fait sur inscription auprès de la responsable RAM sud, Florence Piancone-Vogel au 04.76.44.14.86

Vos droits et vos démarches

Le service téléphonique « **3939 allo, service public** » et le site internet « **www.service-public.fr** » délivrent des renseignements administratifs à tout usager sur la vie quotidienne : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location.... Ils orientent également vers les organismes compétents.

Le coût d'un appel au 3939 est passé au tarif d'une communication locale à partir d'un poste fixe (suppression de la surtaxe de 12cts/minute). Les horaires d'accessibilité sont 8h - 20h en semaine, 8h30 - 18h le samedi.

Il est désormais possible d'effectuer davantage de démarches, sans se déplacer à un guichet, à partir de *service-public.fr* : déclaration de son changement d'adresse, obtention d'un certificat de non gage, demande d'acte d'état civil.....

Vie locale

Repas de nos anciens

Le traditionnel repas avec animation de la commune est proposé aux retraités de 65 ans et plus, par le CCAS. Il se déroulera **le 18 janvier**.

Tout le monde attend ce jour avec impatience pour se retrouver autour d'un bon repas et danser, chanter comme il se doit pour fêter cette nouvelle année. Rendez-vous dès 12h dans l'espace culturel Léo Lagrange.

Toutes les personnes concernées et nouvellement arrivées sur la commune, peuvent se faire connaître à l'accueil de la Mairie le plus tôt possible, afin que l'on prenne en compte ces nouvelles inscriptions au repas.

Médiation Conciliation

M. Charles Escallier a cessé ses fonctions. Son successeur se nomme Gérard Langlois, il assurera les permanences en Mairie d'Eybens, une fois par semaine, uniquement sur rendez-vous en contactant son secrétariat au 04.76.60.76.22

Travaux communaux

Suite des travaux..... rues Maurice Ravel et Paul Dukas

Durant le mois de décembre, les travaux suivants vont être réalisés :

- mise en place des bordures (espaces de stationnement, espaces verts)
- installation de l'éclairage public
- mise en œuvre de graves et calibrage de voirie
- mise en œuvre des enrobés de voirie (si les conditions atmosphériques le permettent)

Pendant cette période, la rue Maurice Ravel sera barrée et une déviation sera mise en place par une signalisation adaptée.

Nous vous conseillons d'éviter ce secteur de la commune et vous remercions pour votre compréhension.

Vœux à la population
Le maire et le conseil municipal
auront le plaisir de vous rencontrer le :
mardi 6 janvier
à partir de 19h
espace culturel Léo Lagrange



Le déneigement et les risques de gel

Tout d'abord, nous rappelons que le **déneigement ou le ramassage des feuilles mortes** sur le trottoir devant votre habitation, vous incombe.

En cas de verglas, vous trouverez dans les magasins de bricolage des petits sacs de sel.

D'autre part, pour éviter le risque de **fuite d'eau** en cas de gel, nous vous conseillons fortement la fermeture de vos robinets de jardin et de tout autre endroit exposé au froid.

Les priorités de nos services techniques pour le déneigement :

- ❖ Les écoles,
- ❖ Les rues principales, la montée de l'Ancienne Mairie - cimetière,
- ❖ Les pistes cyclables - les arrêts de bus,
- ❖ Le quartier de Prémol (voie communale), pour faciliter la manœuvre du camion, merci de ne pas stationner au rond point,
- ❖ Tous les autres lotissements,
- ❖ Et le reste de la commune.

Que faire des déchets après les fêtes ?

Les fêtes de Noël entraînent beaucoup de déchets : sapins, papiers, cartons, polystyrène. Il est important de les trier.

Déposez vos sapins (pensez au sac à sapins, écologique et don généreux), gros emballages en carton et polystyrène à la déchetterie, le papier cadeau et les petits cartons pliés dans la poubelle verte, les bouteilles sans bouchon dans les containers à verre et les piles chez les revendeurs, au supermarché ou à la déchetterie.

NOTA : les sapins, même emballés dans les sacs à sapins, ne seront pas ramassés si vous les laissez à côté des poubelles.

Quelques recommandations pour votre sécurité

* Attention aux cambriolages en plein jour, pensez à fermer votre porte d'entrée à clé, même si vous êtes à l'intérieur.

* Nous vous précisons également que ni la Mairie, ni la Métro n'éditent de calendrier. Méfiez-vous du porte à porte à cette période pour la vente de calendriers abusive, n'achetez que les habituels, c'est-à-dire ceux des pompiers, de la poste et des grandes associations (le cancer, don du sang).

* Attention aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone. A la maison, un réflexe en plus, c'est un risque en moins !

Pourquoi est-ce dangereux ? C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel.

Quelles sont les causes du danger ? Une mauvaise combustion et une mauvaise aération.

Comment éviter les intoxications ? Grâce à la vigilance et aux gestes simples.

- ◆ Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel : chaudière, chauffe-eau, cheminées (la faire ramoner 1 fois par an), conduits d'aération.
- ◆ Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air, ni les VMC.



Informations générales

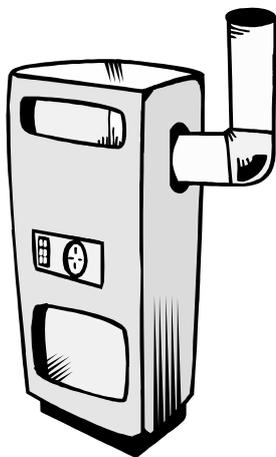
Aide à la cuve

L'Etat aide les ménages modestes qui se chauffent au fioul. Ils peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle de 200 €

Cette aide concerne les ménages non imposables ayant reçu une facture de fioul entre le 1^{er} juillet 2008 et le 31 mars 2009.

Pour en bénéficier, vous devez faire parvenir à votre trésorerie avant le 30 avril 2009, les pièces suivantes :

- ❖ Un formulaire à retirer auprès de votre trésorerie principale (pour Poisat, c'est la TP de St Martin d'Hères au 1 rue de la République) ou sur le site internet www.impots.gouv.fr
- ❖ Un avis de non imposition délivré par l'administration fiscale
- ❖ Pour les logements individuels, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 200 €, établie au cours de la période comprise entre le 1^{er} juillet 2008 et le 31 mars 2009.
- ❖ Pour les logements collectifs, un certificat du bailleur attestant du mode de chauffage au fioul.
- ❖ Joindre un relevé d'identité bancaire.



Enquête sur les déplacements

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) réalise sur la commune de Poisat jusqu'au 19 décembre une enquête téléphonique.

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transport dans la région grenobloise (circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures, etc..).

Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

Une course pour la vie

Pour la 17^{ème} année consécutive, les étudiants d'ITEC-BOISFLEURY organisent, le **13 décembre** le **CROSS ITEC-BOISFLEURY pour les ENFANTS MALADES du CHU de Grenoble**.

L'année dernière, ce sont plus de 2 700 coureurs qui ont participé à cette manifestation (la première du département par son nombre de participants) et ont permis de verser 31 500 € pour l'aménagement de l'Espace Plein Ciel du nouvel hôpital Couple/Enfant.

Que vous désiriez courir (7 km) ou tout simplement participer financièrement, nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à :

ITEC-BOISFLEURY

76, Grande Rue
38700 La Tronche

Tél : **04.76.42.04.89** - Fax : 04.76.42.31.83

E-mail : contactlatronche@itecboisfleury.fr

Site : www.itecboisfleury.fr

Associations... Animations, Loisirs...

AMI fait la fête avec ses enfants

Un spectacle de Noël pour les enfants de l'Association AMI (Assistants Maternelles Indépendantes) est organisé avec la participation de l'Ecole de cirque d'Eybens le :

**JEUDI 4 DECEMBRE
De 16h30 à 18h30
Espace Culturel Léo Lagrange**

A partir de 16h30, les enfants seront accueillis avec un bon goûter de Noël préparé par les assistantes maternelles.

Ensuite, le Papa Noël arrivera les bras et la hotte chargés de friandises.

Et pour finir, les enfants admireront le beau spectacle de cirque avec des jongleurs.....



Enfin à partir de 17h30 et pour clore cette belle fête, une vente de spécialités de Noël (sablés, chocolats de Noël, pâtes d'amandes, etc....) confectionnées par les assistantes maternelles sera **ouverte au public**.

La somme récoltée sera entièrement reversée pour le TELETHON 2008 qui se déroulera les 5 et 6 décembre.

Alors venez nombreux, nous vous attendons à partir de 17h30 !!!!!!!

Si vous ne pouvez pas venir, vous pouvez participer d'une autre manière et faire vos promesses de dons en téléphonant au 3637 ou par internet sur le site.

Petit rappel : Depuis 1987, le téléthon est un programme télévisuel de plusieurs heures dont le but est de recueillir des fonds pour la recherche sur les traitements contre la myopathie.



**Concert de Noël
de l'Harmonie
d'Eybens**

**les 12 et 13 décembre
à 20h30
à l'Odyssée d'Eybens**

Pendant ce concert, vous allez découvrir les multiples facettes de la musique d'harmonie.

Vous pourrez ainsi écouter de la musique d'harmonie moderne, entendre un conte raconté en musique, danser sur de la musique klezmer, et enfin voyager sur les sommets tibétains...

Cette année la clarinette sera à l'honneur avec « Hotchpotch ». Concerto créé en 2002 par J.M. Maury, compositeur ariégeois, et interprété par Sébastien Lamboley.

Entrée libre, sans réservation.



Centre Socio-Culturel et Sportif

Service enfance-jeunesse et vie associative

Le centre des Loisirs...

Vacances d'automne :

☉ Une nouvelle piste cyclable ?

Les petits de l'école maternelle ont écrit une lettre à Monsieur le Maire pour demander la rénovation du circuit de leur cour. L'équipe du CSCS (Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative) s'est saisi de ce projet pour permettre aux enfants inscrits au centre de loisirs de participer à la vie de la commune. (Etre acteur : c'est cela !) Les enfants, avec l'aide précieuse de Kévin Gaffard (jeune poissatier, animateur-technicien pour l'occasion) ont repeint le circuit en vert et en blanc. Véronique, leur maîtresse, avait réalisé un plan avec quelques parties à supprimer pour que Kévin puisse s'y retrouver. Après quelques explications d'Amaury, Mélanie, Melwann, Damien, Albin et Eymric sur le sens du circuit, chacun a pu peindre un petit bout de la piste...

Léo, Arthur, Iliès et Savannah (le groupe des préados) ont réalisé des pochoirs pour signaler des vélos, des trottinettes et des flèches... De 3 à 10 ans tous ont donné un coup de pinceau sous les conseils des enfants de



**Equipé de masque
et de gants
Eymric s'attaque
à la fourche !**

**Inauguration par
Damien et Mélanie
sous les yeux des
autres petits monstres... la tentation
d'Halloween ayant
atteint le centre de
loisirs...**



**Places de
parking
réservées...**

**Circuit terminé
pour la rentrée
malgré la
pluie...
Merci Kévin !**



la classe de Véronique, porteurs de ce projet. Merci à tous pour le résultat qui ne manquera pas de participer au développement du projet « Se déplacer autrement » sur la commune. A ce sujet, n'oubliez pas le **Pédibus**, cette drôle de bête à mille pattes : prochaine réunion le 2 décembre à 20h00 salle Edith Piaf.

☉ **Concours international des droits de l'enfant :**

Vous vous souvenez... dans le dernier numéro nous vous parlions du projet « Agissons pour nos droits » proposé par les Francas. Une trentaine d'enfants du Centre de Loisirs ont pu réaliser des affiches après avoir discuté des droits de l'enfant...

Huit affiches ont été présentées au jury départemental, qui, selon des critères très précis (Slogan, couleurs, thème et message...) en a sélectionné deux :

- « *Nos droits, eux, ne sont pas faits de craies* » réalisée par Mélanie, Thi-Vin, Vincent, Loan et Nathan (catégorie 1, moins de 8 ans) avec l'aide de Cyrielle et Roxanne, animatrices.

- « *Pour que nos droits ne s'envolent pas au gré du vent, agissons !* » réalisée par Aude Brunet du CSCS (catégorie 6, adulte amateur)

Bravo à vous ! Les affiches ont été envoyées à Paris devant le jury international. A suivre...

Les six autres affiches pour le moins magnifiques et pleines de sens ont été exposées dans le hall de la mairie pendant la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre dernier.

Elles sont exposées au CSCS avec l'explication de leur réalisation, pour continuer à faire avancer les droits de l'Enfant et, de fait, les droits de l'Homme. Venez nombreux les admirer.

Le mercredi : **Séance « Voir Ensemble »**

Le mercredi 12 novembre, le groupe « Voir ensemble » est allé voir le film **Le bal des lucioles et autres courts métrages**. La séance a commencé par une discussion et un échange autour d'opinions sur le film du mois dernier **Un été avec Coo**. Marco a demandé aux petits cinéphiles de quoi parlait le film. Il en est ressorti que ce film d'animation traitait des traditions du Japon passé et de la société moderne du Japon actuel. Une opposition entre présent et passé. Coo nous parlait aussi de la relation entre les hommes et la nature, du respect de celle-ci. Petite anecdote : pour ce dessin animé, il aura fallu 150 000 dessins différents.

La séance a continué avec une explication sur la fabrication d'un film d'animation. En effet, nous savons désormais qu'il faut 24 images pour réaliser 1 seconde de film. Les enfants ont eu le droit d'emporter une bande de pellicule. Ces pellicules représentent une seconde de film donc 24 images où nous apprenons que les bandes bleues et blanches sur le côté sont le son utilisé pour chaque image. Les petits trous de part et d'autre de la bande servent à tenir sur le projecteur. Comment une image si petite peut être si grande à l'écran ? Une loupe est placée devant la pellicule pour la grossir ce qui renvoie la grande image sur l'écran. Un écran de cinéma se compose de plein de petits trous pour que le son qui se trouve derrière l'écran ressorte en donnant l'impression qu'il vient directement de l'image.

« Maintenant j'ai tout compris ! »

Alexis G. 7 ans.

Revenons-en à notre film. **Le bal des lucioles et autres courts métrages** est composé de quatre petits courts métrages où les personnages sont en fait des marionnettes animées qui ne parlent pas mais communiquent avec des sons. Ces quatre histoires étaient destinées à un public de 2-3 ans mais pour nos experts, l'intérêt était de comprendre le montage. Les histoires étaient drôles (des sortes de gags où l'on retrouvait des sentiments différents). La qualité et la clarté du montage ont fait l'unanimité chez nos petits cinéphiles.

Cyrielle C., animatrice et les enfants

A noter :

Mercredi 10 décembre, **Mia et le migou** de J.R Girerd. Avant-première en présence du chef animateur.

Infos

La municipalité offre à tous les adhérents des associations poisatières et aux familles inscrites au CSCS, une journée de Noël conviviale :

Mercredi 17 décembre **à partir de 15h30** **au CSCS**

- 15h30, spectacle pour tout petits, salle petite enfance (place G. Philipe)
- 17h00, goûter de Noël
- Animation jeux en bois, tournoi de baby foot au CSCS
- 18h30, Déambulation du P'tit Léo... : RDV devant la mairie
- 19h30, **Tournoi de PES 9 sur écran géant** (Espace Culturel Léo Lagrange) à partir de 12 ans (Inscription à l'Espace jeunesse et au secrétariat du CSCS) / Fin à minuit.

Vendredi 19 décembre : repas de Noël de la restauration scolaire + spectacle des enfants du Centre des Loisirs à 18h30.

Samedis skis pour les 10-13 et les 14-17 ans : renseignements et inscriptions au CSCS.

Lundi 26 janvier : soirée débat organisée par l'Amicale Laïque, la FCPE, le CSCS et présentée par l'Ecole des parents : thème en cours d'élaboration.

Laetitia R., coordinatrice enfance
et l'équipe du CSCS

Associations... Animations, Loisirs...

Un art martial pour la MAISON POUR TOUS

La MPT propose une nouvelle activité pour les adultes et adolescents depuis mi-septembre, au gymnase intercommunal d'Eybens-Poisat. C'est un art martial appelé aikido.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous rendre au gymnase pour une démonstration et une initiation le **vendredi 16 janvier à 20h30**.

L'Aïkïdo est un art martial japonais traditionnel non violent, fondé par Morihei Ueshiba (1883-1969). Kobayashi Hirokazu (1929-1998) fait évoluer la pratique en apportant un style souple, une posture droite, une nouvelle notion du « méguri » ... et en développant la pratique des armes et de l'aïki-taiso.

Pratiqué sans compétition, son enseignement se base sur des principes d'équilibre des énergies et de respect du partenaire. Il s'adresse aux hommes et aux femmes, sans limite d'âges, ni préparation spéciale. Le pratiquant étudie des principes de base propres aux arts martiaux : déplacements, esquives, saisies, distances.

Par l'étude d'une gestuelle naturelle, le travail en souplesse des techniques et la recherche d'une disponibilité du corps et de l'esprit, l'Aïkïdo Kobayashi favorise le bien être physique et permet une meilleure connaissance de soi et des autres. Il aborde progressivement le travail à mains nues (Taijutsu d'Aïki), les techniques d'immobilisations, de projections et également le travail des armes (Aïkijō et Aïkiken).

Cours (ados et adultes) le Vendredi :
20h30 à 22h00 (tous niveaux)

Gymnase Fernand Faivre
15 rue Charles Piot 38320 Eybens
Renseignement : 06 71 40 14 25

www.arads.org

Cécile Serges (Professeur)

Le coin de la bibliothèque...

La bibliothèque sera ouverte

Le mardi 23 décembre de 16h30 à 18h

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le lundi 5 janvier 2009.

Amicale Laïque **Coup de pouce scolaire**

Nous informons les parents de Poisat que **l'accompagnement scolaire** a débuté pour les enfants du primaire le **mercredi 17 septembre de 9h00 à 10h30** salle BCD de l'école primaire de Poisat et se poursuivra pendant les périodes scolaires avec l'aide des bénévoles.

Les élèves du secondaire qui le désirent peuvent s'inscrire à la même adresse **le mercredi à 17h**. Vous bénéficierez d'internet. Faites-nous part de vos souhaits.

Une cotisation annuelle de 4 € par famille est demandée.

Notre site internet :

<http://perso.numericable.fr/mairiepoi>

Courriel : amilpoisat@modulonet.fr



La Présidente,
Nicole LIAUTARD



⇒ **Mairie** - 2 place Georges Brassens 38320 Poisat
Accueil - Tél. : 04.76.25.49.75 - Fax : 04.76.25.85.97
E.mail : mairie@ville-poisat.fr

Téléphones des Services :

Etat Civil / Elections / Communication : 04.76.25.92.43
Social / Logement / Restaurant Scolaire : 04.76.25.92.44
Finances / Comptabilité / Personnel : 04.76.25.92.40
Urbanisme / Technique : 04.76.25.92.42
Police Municipale : 04.76.25.92.45 ou 06.77.94.45.95

Horaire d'ouverture au public :

lundi et jeudi : 8h -12h et 14h -18h
mercredi : 8h -12h et 14h -17h

mardi et vendredi : 8h -12h et 13h -17h

⇒ **Centre Socioculturel et Sportif** - 2 avenue Pierre Mendès France - **Entrée du public place des Roseaux** - Accueil : 04.76.25.89.19 - Fax : 04.76.25.83.72 - contact.cscs@ville-poisat.fr - **Horaires** : Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 16h00 - 18h30, mercredi : 13h30 - 17h30.

⇒ **Agence Postale** - rue Henri Dunant. Tél. : 04.76.25.63.72 - ouverture : Lundi au vendredi 10h30 à 12h00 et 15h15 à 16h45 et samedi de 10h30 à 12h00 (Levée du courrier : en semaine à 16h et le samedi à 11h).

⇒ **Permanence juridique** : Service gratuit pour tout renseignement sur vos droits. Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 17h00 à 18h15. Téléphonnez en Mairie 48h à l'avance. Tél. : 04.76.25.49.75

⇒ **Halte-garderie Bout'Chou** - place du Temps Libre. Tél. : 04.76.25.53.33

⇒ **Ecole préélémentaire** - 3 place Gérard Philippe. Tél. : 04.76.24.22.25

⇒ **Ecole élémentaire Jean Mermoz** - Rue Claude Debussy. Tél. : 04.76.24.43.20

⇒ **Collège Fernand Léger** - rue Georges Braque 38400 St Martin d'Hères. Tél. : 04.76.25.02.08

⇒ **Lycée Pablo Neruda** - 41 rue Henri Wallon 38400 St Martin d'Hères. Tél. : 04.76.25.07.22

⇒ **Bibliothèque Georges Brassens** - Place Georges Brassens - Poisat. Tél. : 04.76.25.83.71

Horaires : lundi et vendredi de 16h30 à 18h30
mercredi de 16h à 18h et samedi de 10h30 à 12h

⇒ **Agiremploi** : Maison Cantonale Pour l'Emploi, immeuble «Le Mermoz», 7 rue Etienne de la Boétie à Eybens. Tél. : 04.76.24.02.45

⇒ **Chom'actif** (La Maison des Chômeurs de l'Agglomération Grenobloise), 2 rue Hauquelin à Grenoble, Tél/Fax/Répondeur : 04.76.03.20.54 - e.mail : chomactif@caramail.com

⇒ **Médiation-Conciliation** : Litiges de la vie quotidienne-Permanences 1^{er} jeudi / mois de 15h à 18h Mairie Eybens : Tél. : 04.76.60.76.22

⇒ **Centre Médical** : 11 place du temps libre
Tél. : 04.76.24.04.81 ouverture : lundi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h et samedi de 8h à 12h

• **Cabinet d'infirmières** : Muriel BRUYAT, Isabelle GAILLARD, Elodie BEVILACQUA : Tél. : 06.84.51.61.51

• **Médecins généralistes** : Ralph MULLER
Jean-Luc PESLE
Nathalie BEAUVAIS-VUILLOT

• **Pédicures Podologues** : Patrick GARNIER et Thierry GAUDE

• **Chirurgien Dentiste** : Florence VUILLEMOT

• **Kinésithérapeute (Méthode Mézière)** :
Sylvie PICCHIOTTINO-COQUIN

⇒ **Pharmacie de Poisat** - Monique et Béatrice MOUTET - 10/12 place des Roseaux. Tél. : 04.76.25.51.25

⇒ **Poisat Médical Confort** - Orthopédie - Tout pour le maintien à domicile. Tél. : 04.76.62.01.93

⇒ **Orthophoniste** - Lydie FERNANDES - 17 avenue Hippolyte Lhenry. Tél. : 04.76.01.02.17

⇒ **G.M.U.R. - SAMU - Médecin de garde : 15**

⇒ **Pharmacie de garde** - Tél. : 04.76.63.42.55

⇒ **Gendarmerie : 17** ou Rue Charles Piot 38320 Eybens
Tél. : 04.76.25.43.93

⇒ **Pompiers : 18** - Poisat est rattachée en premier appel au Centre de Secours de St Martin d'Hères - 26 rue Henri Wallon - Tél. : 04.76.62.45.75

⇒ **Régie assainissement Métro** - 2^{ème} étage - 35 rue Joseph Chanrion 38000 Grenoble (à proximité du Forum)

• **Ouverture au public** : Lundi au jeudi 8h30/12h30 et 13h30/17h30 et le vendredi 8h30/12h30 et 13h30/16h30, tél. : 04.76.59.58.17

• **Un service d'astreinte** : en dehors de ces horaires, veuillez téléphoner au 04.76.98.24.27

⇒ **Véolia Eau** - Compteur eau - Tél. : 0 810 000 777

⇒ **Déchetterie d'Eybens** : 33 rue des Grands Champs. Tél. : 04.76.25.18.02

⇒ **Poste d'Eybens** : 89 av. Jean Jaurès 38320 Eybens. Tél. : 04.76.25.75.20 - Lundi au Vendredi 9h/12h - 13h30/18h et le Samedi 9h/12h

⇒ **Agence Locale de l'Energie** de l'agglomération grenobloise : renseignements sur maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables - 4 rue Voltaire à Grenoble - Tél. : 04.76.00.19.09

⇒ **EDF / Gaz de France** - Dépannage 7jrs/7 et 24h/24
Pour tout problème EDF : **0810 333 338** - GAZ : **0810 433 038**
Question sur le tarif ou sur la facture : **0810 898 178**

Tarif Première Nécessité : **0800 333 123**
Joindre correspondant solidarité : **0800 650 309**

⇒ **TAXI de Poisat** - Thierry BUSIN - commune de stationnement (emplacement côté Mairie) - Tél. : 06.18.04.19.10

⇒ **TaxiService** - Alain GRENIER - 7 jours sur 7 à Poisat. Tél. : 06.86.23.35.32



Poizat Culture...

Commune de Poizat

Spectacle de Noël mercredi 17 décembre

À 18h30

À 15h30

La drôle de nuit de Noël

Pour les 0 - 6 ans

Salle « Petite enfance » de l'école maternelle
(entrée place Gérard Philipe)

- 15h30 : « la drôle de nuit de Noël » conte animé
- 16h00 : goûter offert par les Associations poisatières

**Inscriptions au CSCS et à la Mairie
à partir du 8 décembre**



**Vous êtes tous invités à venir fêter
l'anniversaire du P'tit Léo !**

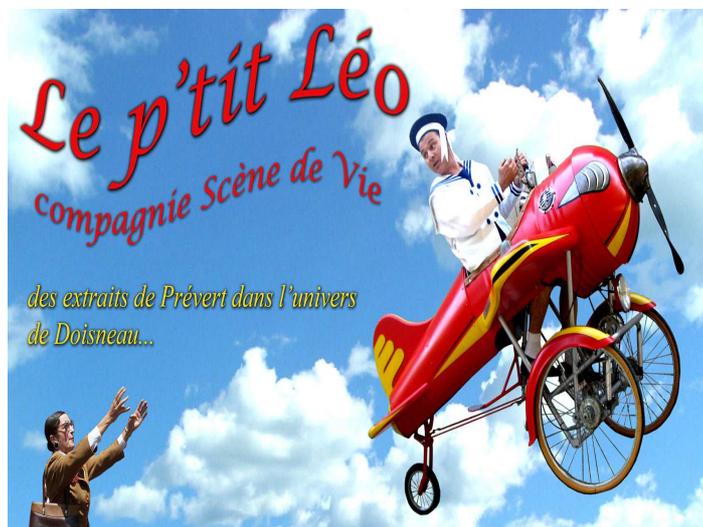
Son cadeau ? Un superbe avion à pédales !

Le programme

Trouver une piste « d'envolage »

Mais avant de la trouver, le P'tit Léo et sa mère veulent nous embarquer dans une déambulation composée de saynètes burlesques agrémentées de poèmes de Prévert.

Rendez-vous à 18h devant la Mairie - N'oubliez pas de vous vêtir chaudement !



3 concertos de Bach

- Un concerto pour violon,
- Un concerto pour 2 violons
- Un concerto pour clavecin

interprétés par 20 jeunes musiciens de l'Ecole de Musique d'Eybens sous la direction de Christine ANTOINE

jeudi 18 décembre

à 20h30

Espace Culturel Léo Lagrange

entrée libre